

FESTIVITÉS DU 15 AOÛT 2026 À TOULON

INFORMATIONS SÉCURITÉ

7
entrées
fan zone
dès 7h30

**De 16h30 à 18h30
À 22h**

**Show aérien avec la Patrouille de France - Plages du Mourillon
Feu d'artifice avec embrasement du Fort Saint-Louis**

Plages

Baignade autorisée dans les anses. Navigation interdite depuis la plage de Pipady jusqu'à la digue sud de la 4^e anse de 12h à minuit. Le port Saint-Louis du Mourillon reste ouvert à la navigation. La caniplage de l'anse Tabarly sera fermée.

Circulation

Stationnement interdit toute la journée, de minuit à 24h sur le boulevard Cunéo et sur le littoral Frédéric Mistral.
Fermeture du boulevard Cunéo et du littoral Frédéric-Mistral et des rues adjacentes vers 14h (à l'appréciation des forces de l'ordre).
Fermeture des routes du Faron et du Baou à partir de 17h.
Circulation restreinte chemin de la Batterie basse (stationnement interdit) avec fermeture possible sur ordre.

Stationnement sur les plages du Mourillon

Le parking des plages sera fermé dans la partie Sud dès 6 heures du matin. L'entrée se fera uniquement par l'Ouest (côté Lido). Une fois plein, celui-ci sera définitivement fermé. Tous les coffres des véhicules seront inspectés visuellement. La sortie se fait par l'Est, au niveau du rond-point de l'Appel du 18 juin 1940.

Transports en commun

Renforcement de la ligne 3 dès 14h jusqu'à 00h20. Ligne 1 prolongée jusqu'à 1h du matin. Les 3 lignes maritimes fonctionnent comme un samedi et la ligne maritime 18M nocturne est renforcée. Après le feu d'artifice, les bus seront positionnés le long de l'avenue des Tirailleurs sénégalais - Arrêt Grignan (rond-point du Polygone).

*Afin de garantir la sécurité des participants, accès filtré avec fouilles et palpations à toutes les entrées.
7 entrées fan zone ouvertes dès 7h30*

Objets interdits dans la fan zone (liste non exhaustive) :

articles pyrotechniques et matériels explosifs / banderoles au message injurieux, politique, raciste ou idéologique / pointeurs laser / hampes rigides ou fagots de drapeaux / bouteilles, verres ou canettes / armes / outils / casques / sacs de grand format ou valises / drones / vélos / trottinettes / skates / trépieds, perches à selfie et stabilisateurs / mégaphones et systèmes sonores / chaises, tabourets et sièges pliants / parapluies / alcool

Bouteilles d'eau d'1 litre autorisées en plastique transparent
(bouchon obligatoire)

Ville de Toulon > www.toulon.fr

